



PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 11 juillet 2023, à 19 h, à l'ancien édifice municipal de Paquetville

Présents : Denis Landry, maire
Luc Robichaud, conseiller général
Cathy Gosselin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Ghislain Comeau, directeur général adjoint/trésorier
Jessica Thériault, greffière adjointe

Absents : Suzanne Thériault, conseillère générale
Danny Comeau, conseiller quartier 5

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 02.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme que nous avons quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire faire la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-089

5. Projection des dépenses pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'on adopte les projections de dépenses pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada telles que présentées pour 2023, incluant l'allocation supplémentaire

reçue, et que le plan quinquennal des dépenses immobilisation du Village de St-Isidore 2019-2023, ainsi que celui du Village de Paquetville soient modifiés en conséquence, si des modifications sont nécessaires. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-090

6. Plan quinquennal des routes pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure

Il est proposé par le conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que la Municipalité des Hautes-Terres adopte le plan quinquennal tel que présenté, avec les modifications suggérées, et qu'on le fasse parvenir au ministère des Transports et de l'Infrastructure. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-091

7. Engagement au programme Partenaire dans la Protection du climat 2023

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;

ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;

ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats;

Il est proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité des Hautes-Terres examine les lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

ET QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE la Municipalité des Hautes-Terres désigne les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme PPC :

- a) Employé(e) municipal(e) : Myriam Léger
- b) Élu(e) municipal(e) : Luc Robichaud

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-092

8. Participation à la 4e phase du projet action changement climatique de l'AFMNB

ATTENDU le projet PACC-4 de l'AFMNB a pour objectif de réaliser la mise à jour des trois premières étapes du programme Partenaires du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité des Hautes-Terres à faire face aux enjeux et agir contre les changements climatiques ;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que la Municipalité des Hautes-Terres s'engage à participer financièrement pour un montant maximal de 1 666.67 \$ (TVH non incluse) et que cette entente de partenariat est conditionnelle à l'obtention du financement du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) 2023-2024 du Nouveau-Brunswick. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-093

9. Demande de financement au Fonds pour accélérer la construction de logements

Il est proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par le conseiller Louis LeBouthillier, que l'on accepte d'envoyer une demande de financement au Fonds pour accélérer la construction de logements, tel que présenté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-094

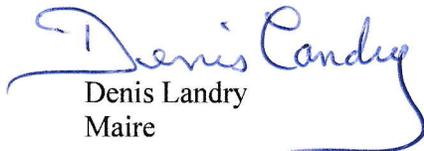
10. Rapport de gestion des actifs par Roy Consultants

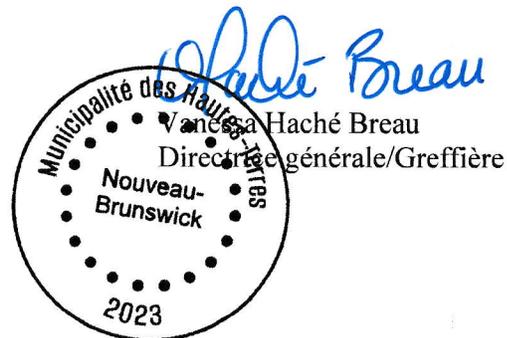
Il est proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que la Municipalité des Hautes-Terres approuve la réception des deux rapports présentés par Roy Consultants pour la gestion des actifs du Village de St-Isidore et du Village de Paquetville. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-07-095

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 19 h 46.


Denis Landry
Maire



Projection des dépenses pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada

Nom du projet	Statut du projet	Date de début	Date de fin	Fonds au titre du FDCC cette année	Coût total du projet
Terrains de Tennis (Pickleball)	Commence et se termine dans l'année	2023-05-01)	2023-09-01	50 000,00 \$	176 000,00 \$
Rénovation du Parc des Sources	Achève	2022-06-01	2023-09-01	2 000,00 \$	408 927,00 \$
Prolongement du système d'égout (Paquetville)	Achève	2022-10-01	2023-09-01	10 000,00 \$	65 000,00 \$
Gestion des actifs	Se poursuit	2019-07-01	2026-01-01	2 610,00 \$	26 100,00 \$
Rue du foyer	Commence	2023-06-01		30 000,00 \$	325 000,00 \$
Rue Chaleur	Commence	2022-06-01		15 000,00 \$	15 000,00 \$
Rue Roger	Commence	2022-06-01		30 000,00 \$	30 000,00 \$
Aréna	Se poursuit	2021-01-01	2026-12-31	15 000,00 \$	75 000,00 \$
Total				154 610,00 \$	1 121 027,00 \$
Allocation supplémentaire 2023				176 849,00 \$	
Fonds 2023(Paquetville)				54 126,00 \$	
Fonds 2023 (St-Isidore)				57 433,00 \$	
Solde 2022 (Paquetville)				(9 790,00)\$	
Solde 2022 (St-Isidore)				23 531,00 \$	
Total				302 149,00 \$	
Solde 2023				147 539,00 \$	
Total					2 242 054,00 \$